

Rouen, le lundi 17 août 2020

| Aménagements routiers |

Le Département sécurise le carrefour des RD 490 – RD 131 et le carrefour des Douanes sur les communes de Louvetot et Maulévrier-Sainte-Gertrude

Les travaux de sécurisation du carrefour des RD 490 et RD 131 ainsi que du carrefour des Douanes, tous deux situés sur les communes de Maulévrier-Sainte-Gertrude et de Louvetot, commenceront le lundi 24 août prochain, et ce pour une période d'environ cinq mois. Ils se dérouleront essentiellement sous circulation afin d'entraîner le moins de désagréments pour les usagers de cette route.

Le contexte. La route départementale n° 490 se situe sur un itinéraire stratégique de la Seine-Maritime qui relie Yvetot à Arelaune-en-Seine. Elle est fréquentée quotidiennement par 9 300 véhicules. Son axe fait l'objet de la démarche d'aménagement « *Route plus sûre, route sans accident* » portée par le Département de la Seine-Maritime.

À ce jour, la RD 490 constitue une section dangereuse de cet itinéraire. Sa chaussée possède en effet successivement deux voies puis 2x2 voies, ce qui laisse la place à des pratiques de vitesses élevées sur un tronçon où se situent pourtant deux carrefours proches l'un de l'autre :

- le carrefour en T de la RD 490 avec la RD 131 Nord qui permet d'accéder au bourg de Maulévrier-Sainte-Gertrude.
- le carrefour en croix de la RD 490 dit « Carrefour des Douanes » qui donne également accès au bourg de Maulévrier-Sainte-Gertrude ainsi qu'à plusieurs hameaux.

Le projet de sécurisation de l'intersection entre les routes départementales N°490 et N°131 et l'intersection suivante du « Carrefour des Douanes », sur les communes de Maulévrier-Sainte-Gertrude et Louvetot, doit garantir des conditions de sécurité optimales à l'ensemble des usagers qui circulent quotidiennement sur cet axe.

Ce projet a été pris en considération par le Département de la Seine-Maritime le 20 juin 2019. Il a été défini en concertation avec les communes de Louvetot, de Maulévrier-Sainte-Gertrude, ainsi qu'avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande.

5 mois de travaux. Les travaux d'une durée de cinq mois débuteront le lundi 24 août prochain. Ils seront réalisés par l'entreprise EUROVIA et se dérouleront essentiellement sous circulation afin d'engendrer de moins de désagréments possibles pour les usagers de cette route.



Au sud, un giratoire à quatre branches. Le carrefour dit « des Douanes » sera sécurisé par la création d'un giratoire équipé d'un balisage actif par plots LED. Ses quatre branches rétabliront tous les échanges avec la RD 490 en direction du pont de Brotonne et d'Yvetot, avec la RD 131 Sud et avec les voies communales (route du Millénaire et route du Cheval-Blanquet).

Ce giratoire doit inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Il marquera également une transition claire entre la fin de la section à 2x2 voies et le reste de l'itinéraire aménagé à deux voies avec une chaussée de 6,50 m de largeur bordée par des bandes multifonctionnelles.

Au nord, un carrefour RD 490-RD 131 sécurisé. Un îlot séparateur borduré sera installé sur l'axe de la RD 490 afin d'empêcher les mouvements transversiers. Le carrefour sera toujours raccordé à « l'Ancienne Route » qui dessert l'entrée nord de la commune.

Un assainissement amélioré. Le projet a entre autres pour but de réduire les surfaces imperméabilisées en limitant les ruissellements d'eau en aval, et améliorer l'assainissement routier actuel. Les eaux de chaussées seront ainsi collectées et conduites dans un bassin de stockage d'une capacité de 220 m³ où elles seront épurées. Ce bassin sera imperméabilisé de façon à préserver la qualité des eaux du captage de Maulévrier.

Des zones naturelles. Des plantations accompagneront aussi le projet afin de garantir son intégration paysagère et assurer une continuité écologique. Entre les deux carrefours, la chaussée de la RD 131 sera déconstruite. Des arbres seront plantés dans la continuité de l'alignement d'arbres existant le long de la RD 131 Nord, et l'espace qui borde la bretelle du giratoire sera végétalisé.

Transfert du domaine public. À la fin des travaux, une partie des voies aménagées sera transférée à la commune de Maulévrier-Sainte-Gertrude : la section de la RD 131 Nord (dont une partie sera aussi transférée à la commune de Louvetot), la branche du giratoire vers la route du Cheval-Blanquet et la route du Millénaire, ainsi que l'accès à la déchetterie.

Budget. Le coût de cette sécurisation du carrefour RD 490-RD 131 et du carrefour des Douanes est estimé à **2 265 000 € TTC**. Le projet est financé à 100 % par le Département de la Seine-Maritime.